Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260602-DEL2681-DE

Séance du Conseil municipal du 02 juin 2026

République Française
Département du Cher

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 02 JUIN 2026

Légal	En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Absent(s)
35	35	33	2	0

Affichage : 03 juin 2026

Secrétaire de séance : **Bruno BOURDIN**

L'an deux mille vingt six, le 02 juin à 18 heures 30, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 27 mai 2026, s'est réuni en séance publique, Salle des actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Yannick LE ROUX, Maire.

Étaient présents :
Gaëtan AUPECLE, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Toufik DRIF, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Marie-Christine MIGALI, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Maryvonne ROUX.

Étaient représentés :
Malika DEMIK donne pouvoir à Nathalie BAPTISTE, Ahmed TAOUSSI donne pouvoir à Marie-Christine MIGALI.

DEL26/81 – FONCIER – RÉGULARISATION FONCIÈRE – RÉTROCESSION À LA COMMUNE PAR LA SOCIÉTÉ LOIRE HABITAT DES VOIRIES ET ESPACES VERTS DU LOTISSEMENT FRÉDÉRIC MISTRAL

Rapporteur : Stéphane MOUSSET

Considérant que la société Sologne Loire Habitat a achevé la réalisation des voiries et espaces verts du lotissement Frédéric Mistral (rue Frédéric Mistral et rue André Gide – secteur du Perdrier), à Vierzon, dans le cadre du permis d'aménager n° PA 018 279 04 00001,

Considérant que, conformément aux dispositions du permis d'aménager, les travaux ayant été déclarés conformes aux prescriptions, après levée des réserves, la société Sologne Loire Habitat a sollicité la commune en vue de procéder à la rétrocession, à l'euro, des emprises de voirie correspondant aux parcelles cadastrées BS n° 397 (2 272 m²), 396 (159 m²), 392 (92 m²), 391 (102 m²), 393 (415 m²), 395 (339 m²), BL n° 389 (55 m²) et 390 (438 m²), pour un total 3 872 m², en vue de leur incorporation dans le domaine public de la voirie,

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260602-DEL2681-DE

Vu la délibération n° 17/26 du Conseil municipal en date du 9 février 2017 portant convention avec la SAS Sologne et Loire Habitat pour le transfert des espaces communs du lotissement « Résidence Frédéric Mistral »,

Considérant que le transfert de propriété s'opérera par acte administratif reçu et authentifié par le maire de Vierzon, conformément aux dispositions de l'article L.1311-13 du CGCT, et que les frais d'acte et de publication auprès du Service de Publicité Foncière seront à la charge de la commune,

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement Urbain – Foncier – Travaux – Programme de Rénovation Urbaine – Action Cœur de Ville – Patrimoine en date du 12 mai 2026,

Le Conseil municipal,
Ouï l'exposé de son Rapporteur,
Après en avoir délibéré,

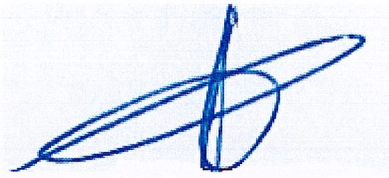
DÉCIDE

À l'unanimité,

- d'accepter la rétrocession, au prix d'un euro, par la société Sologne Loire Habitat des parcelles cadastrées BS n° 397 (2 272 m²), 396 (159 m²), 392 (92 m²), 391 (102 m²), 393 (415 m²), 395 (339 m²), BL n° 389 (55 m²) et 390 (438 m²), pour un total 3 872 m², étant entendu que le vendeur dispensera l'acquéreur du versement de cette somme,
- de confier au Maire l'établissement de l'acte administratif d'acquisition, et tout acte afférent,
- de désigner Monsieur BOURDIN, adjoint au maire délégué aux services techniques, pour représenter la commune et signer l'acte à intervenir,
- d'imputer la dépense correspondante au budget de l'exercice.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance



Bruno BOURDIN

Le Maire



Yannick LE ROUX

Publication sur le site internet le 03 juin 2026